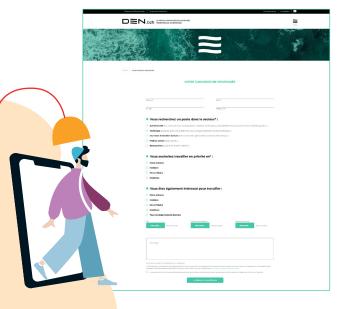
07 **Les modalités** d'inscription

Dépo

Déposez en ligne vos CV et lettre de motivation : sur notre site internet www.den.bzh







08 Qui contacter?

Missions Temporaires - Service intérim Mail emploi.cdg22@den.bzh



Postulez en un clic!



LE PORTAIL EMPLOI DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE BRETAGNE



Centre de Gestion des Côtes d'Armor

1, rue Pierre et Marie Curie ELEUSIS 2 BP 417 - 22194 Plérin cedex

Site www.den.bzh



Guide mission

Intérim en collectivité

Effectuez des missions en intérim



01 Le service intérim

Vous êtes à la recherche d'un emploi, à temps complet, partiel ou pour un complément, le service intérim peut vous proposer des missions de remplacement dans les collectivités territoriales des Côtes d'Armor (mairie, communauté de communes, EHPAD...).

02 Le recrutement

Le recrutement peut s'effectuer avec ou sans concours.

Les candidats sont présélectionnés en tenant compte du niveau de formation initiale, de l'expérience professionnelle, de la capacité à s'adapter aux différentes situations, de la disponibilité et de la mobilité.

Si votre profil correspond aux besoins, le service conserve votre candidature pendant six mois.

03 Les avantages pour le futur agent

Pendant votre mission, vous avez le statut d'agent contractuel de la Fonction Publique Territoriale et vous êtes mis à disposition de la collectivité où vous intervenez.

Le service intérim du Centre de Gestion des Côtes d'Armor reste votre employeur unique pendant toute la durée de la mission.

Vos avantages : **employeur unique, suivi et** évaluation au fil des missions, statut d'agent **public**, formations (continue, aide à la méthodologie de concours...), accès à des prestations sociales en fonction de l'ancienneté, **cumul d'expériences**, **référent unique** au sein du service pendant toute la durée de votre mission, indemnisation des **déplacements** domicile-travail au delà de 20 kms.

04 Les métiers recherchés



V→ MÉTIERS ADMINISTRATIFS

- Agent d'accueil polyvalent (état civil-urbanisme....).
- Secrétaire de mairie.
- Assistant comptable,
- Assistant de gestion des ressources humaines, Instructeur droits des sols,
- Responsable d'EHPAD,
- Directeur général des services. ...



MÉTIERS MÉDICO-SOCIAUX

- Agent social (entretien, toilette et service),
- Aide à domicile,
- ATSEM.
- · Aide-soignant,
- Infirmier, ...



MÉTIERS TECHNIQUES

- Agent polyvalent (nettoyage-cuisine-entretien),
- Agent des espaces verts / voirie / collecte déchets
- Agent de maintenance en bâtiment (maçon, peintre, plombier...),
- Responsable services techniques
- Agent de restauration,
- Cuisinier,
- Informaticien. ...

MÉTIERS DE L'ANIMATION ET DE LA CULTURE

- Agent de bibliothèque,
- Animateur en centre de loisirs



05 Les formations et débouchés

Une fois en poste dans une collectivité, des actions de formation peuvent être mises en place afin de développer votre professionnalisation.

Après quelques missions en intérim, vous pouvez valoriser votre expérience acquise grâce au CDG 22 auprès des collectivités territoriales.

Ainsi, chaque année, des agents sont recrutés sur des emplois permanents avec ou sans concours.

06 Les permanences

Pour renseigner les candidats intéressés. des rencontres sont proposées sur rendez-vous sur les secteurs de :

- Dinan
- Guingamp/Lannion
- Rostrenen
- Loudéac
- Saint-Brieuc

